



**Rapport annuel du Conseil d'établissement  
Pour l'année scolaire 2013-2014  
École du Bois Joli – « Allume ton monde »**

Gatineau, le mercredi 11 juin 2014

Au nom des membres du Conseil d'établissement de l'école Du Bois Joli, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2013-2014 qui résume l'ensemble de nos activités pour l'année scolaire qui se termine.

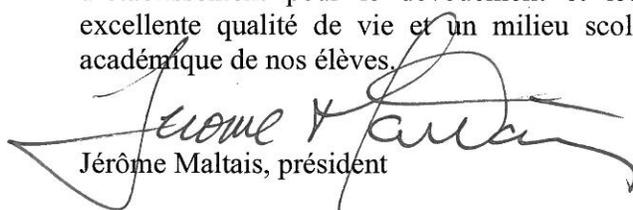
L'assemblée générale des parents a eu lieu le 5 septembre 2013. Les parents présents ont élu trois membres au Conseil pour des mandats de 2 ans en plus du délégué au comité de parents et son substitut pour l'année 2013-2014.

En 2013-2014, les principales résolutions du Conseil ont porté sur :

- les états financiers 2012-2013;
- les activités étudiantes (sorties culturelles, sportives et autres) pour l'année 2013-2014;
- les projets « Aide aux devoirs » et « École en forme et en santé » 2013-2014;
- les règles de fonctionnement du Conseil d'établissement;
- le protocole d'entente avec le CPE Petits Pieds;
- la révision budgétaire 2013-2014;
- le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2013-2014;
- le budget de la vie étudiante 2013-2014;
- la mise en œuvre des services complémentaires 2013-2014;
- la mise à jour du « Projet éducatif, plan de réussite et la convention de gestion et de réussite » 2013-2014;
- le « Projet éducatif, plan de réussite et la convention de gestion et de réussite » 2014-2015;
- la campagne de financement 2014-2015 ;
- les règles de conduite de l'école et les mesures de sécurité 2014-2015 ;
- la distribution des locaux 2014-2015 ;
- la prévision budgétaire 2014-2015 ;
- la rentrée progressive au préscolaire 2014-2015 ;
- la répartition du temps grille-matières 2014-2015 ;
- la liste de fournitures scolaires et les frais exigés aux parents 2014-2015 ;
- les règles de fonctionnement du service de garde 2014-2015 ;
- les ententes de services (photos, traiteurs) 2014-2015 ;

Le budget de 752 \$ alloué par la Commission scolaire au Conseil d'établissement répondait adéquatement aux besoins exprimés par les membres. L'ensemble des décisions prises par le Conseil a eu comme objectif premier de maintenir le bien-être des élèves et fut guidé par le projet éducatif et le plan de réussite de notre école.

Je remercie les membres du personnel, les bénévoles et les membres du Conseil d'établissement pour le dévouement et leur engagement qui permettent d'assurer une excellente qualité de vie et un milieu scolaire stimulant, contribuant ainsi à la réussite académique de nos élèves.

  
Jérôme Maltais, président

